

Le Rwanda demande à tous les Etats de l'EAC de ratifier l'accord la ZLEC

PANA, 28 février 2019 Le Rwanda demande à tous les Etats membres de l'EAC de ratifier l'accord de création de la Zone de libre-échange continental Kigali, Rwanda - Le secrétaire d'Etat rwandais en charge des Affaires est-africaines, Olivier Nduhungirehe, a exprimé ce jeudi, le souhait de voir les derniers Etats membres de la Communauté est-africaine (EAC) ratifier l'accord portant création de la zone de libre-échange continentale (ZLEC), et indiqué que cet accord requiert maintenant la ratification par trois Etats membres pour entrer en vigueur.

La ZLEC a été lancée durant un sommet extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA) en mars 2018 à Kigali, au Rwanda. Selon les informations obtenues, l'Egypte est le dernier pays à ratifier l'accord, ce qui porte à 19 le total des parlements africains à l'avoir adopté. Quinze (15) d'entre eux ont déjà déposé leurs instruments officiels. "Félicitations à l'Egypte pour avoir été le premier pays d'Afrique du Nord à ratifier l'accord", a déclaré le ministre dans un message publié sur Twitter. La ZLEC, réunit 55 pays africains et, une fois entrée en vigueur, constituera la plus grande zone de libre-échange dans le monde. En tant que projet phare de l'Agenda 2030 de l'Union africaine, la ZLEC entend développer un marché intégré en Afrique, avec plus d'un milliard de personnes et un PIB combiné d'environ 3,3 billions de dollars. "Je réitère mon appel aux trois derniers pays est-africains - le Burundi, le Soudan du Sud et la Tanzanie - pour qu'ils saisissent cette opportunité", a dit M. Nduhungirehe.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});